



GESTION des LITIGES SPORTIFS et ADMINISTRATIFS



Réunion du : Restreinte du vendredi 31 mars 2023

Présidente : Mme Nathalie COCKENPOT -

Présents : MM. Bernard DEJARDIN – Marc TINCHON -

Journée des 19 mars

U15 D4 – GROUPE B

Rencontre 25404939 : FC BUSNES / AS BARLIN

Match arrêté à la 80^{ème} + 5 minutes sur le score de 1 - 1, suite à la blessure grave d'un joueur de BARLIN A.S.

Après lecture du rapport de l'arbitre, la fin de la rencontre n'ayant pas été sifflée, la Commission donne le match à rejouer à une date à fixer par la commission compétente.

Journée des 25 et 26 mars

SENIORS D2 – GROUPE A

Rencontre 24730536 : US ANNEZIN / JF GUARBECQUE

Match non joué. Terrain impraticable. Match à refixer par la Commission compétente.

SENIORS D3 – GROUPE A

Rencontre 24731289 : US BEUVRY / FC HINGES

Match non joué. Terrain impraticable. Match à refixer par la Commission compétente.

Rencontre 24731290 : GONNEHEM / COS MARLES (b)

Match non joué. Terrain impraticable. Match à refixer par la Commission compétente.

SENIORS D3 – GROUPE C

Rencontre 24731553 : AJ ARTOIS / CSAL SOUCHEZ

Match non joué. Terrain impraticable. Match à refixer par la Commission compétente.

SENIORS D4 – GROUPE A

Rencontre 24731724 : US MONDICOURT / US BOUBERS

Match non joué. Terrain impraticable. Match à refixer par la Commission compétente.

Rencontre 24731726 : AS MAROEUIL / AS FREVENT

Réserves techniques de FREVENT, sur le temps de jeu de la rencontre. Le temps d'arrêt est supérieur à la loi du football. De ce fait, nous étions dans l'incapacité de reprendre. L'arbitre n'aurait pas dû reprendre. On aurait dû reprendre par un échauffement. Mes joueurs étaient en manque de sécurité sur le terrain, non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain : 1/0

Amende de 17 € à FREVENT.

Rencontre 24731727 : US ABLAIN / VALSENSEE VIS

Match non joué. Terrain impraticable. Match à refixer par la Commission compétente.

Rencontre 24731728 : OC COJEUL / AS BEAURAINS (b)

Match non joué. Terrain impraticable. Match à refixer par la Commission compétente.

SENIORS D4 – GROUPE B

Rencontre 24731855 : AFCLL BETHUNE (b) / ALLOUAGNE

Match non joué. Terrain impraticable. Match à refixer par la Commission compétente.

Rencontre 24731857 : FC LILLERS (b) / US GONNEHEM (b)

Match non joué. Terrain impraticable. Match à refixer par la Commission compétente.

Rencontre 24731858 : CS PERNES / ES LABEUVERIERE (b)

Match non joué. Terrain impraticable. Match à refixer par la Commission compétente.

SENIORS D4 – GROUPE C

Rencontre 24731987 : AS SALOME / SC FOUQUIERES

Match non joué. Terrain impraticable. Match à refixer par la Commission compétente.

Rencontre 24731989 : OS ANNEQUIN (b) / RC LABOURSE (b)

Match non joué. Terrain impraticable. Match à refixer par la Commission compétente.

Rencontre 24731990 : USA LIEVIN (b) / AS VIOLAINES (b)

> Réserves d'avant match de VIOLAINES, sur la qualification et / ou participation de l'ensemble du joueur / des joueurs MAHIDE Rachid, LESTANG Ugo, MONNIER Killian, ABDERAHMANE Adil, du club de LIEVIN, motif sont inscrits sur la feuille de match plus de joueurs mutés hors période, non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain : 0/3

Amende de 17 € à VIOLAINES.

> Réserves d'avant match de VIOLAINES, sur la qualification et / ou participation de l'ensemble des joueurs du clubs de LIEVIN, motif des joueurs du club de LIEVIN USA sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain, non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain : 0/3

Amende de 17 € à VIOLAINES.

SENIORS D4 – GROUPE D

Rencontre 24732121 : USO MEURCHIN (b) / HENIN STADE 1

Match non joué. Terrain impraticable. Match à refixer par la Commission compétente.

SENIORS D5 – GROUPE B

Rencontre 24762422 : AS CAUCHY / UC DIVION (b)

Match non joué. Terrain impraticable. Match à refixer par la Commission compétente.

Rencontre 24762426 : US LAPUGNOY / US ANNEZIN (b)

Match non joué. Terrain impraticable. Match à refixer par la Commission compétente.

SENIORS D5 – GROUPE C

Rencontre 24762554 : FC CAMBLAIN (b) / ES HAINES (b)

Match non joué. Terrain impraticable. Match à refixer par la Commission compétente.

SENIORS D5 – GROUPE D

Rencontre 24762687 : FC GIVENCHY / AS BAILLEUL

Match non joué. Terrain impraticable. Match à refixer par la Commission compétente.

SENIORS D5 – GROUPE E

Rencontre 24762821 : ES ANGRES (b) / AFC LIBERCOURT

Réserves d'avant match de LIBERCOURT, sur la qualification et / ou participation Du joueur / des joueurs COLLETTE Sébastien, INVERSINI Antoine, CAPET Benoit, BLICQ Cyrille, CORSIN Nicolas, LEMARCHAND Emilien, RAMBERT Jimmy, CHAREF Wassim, AIT AID Zouheir, TELLIER Kévin, CAILLERET Jérémy, MOKHTARI Riad, COQUERELLE Maxence, MEHENNI Omar, du clubs de ANGRES, motif la licence du joueur / des COLLETTE Sébastien, INVERSINI Antoine, CAPET Benoit, BLICQ Cyrille, CORSIN Nicolas, LEMARCHAND Emilien, RAMBERT Jimmy, CHAREF Wassim, AIT AID Zouheir, TELLIER Kévin, CAILLERET Jérémy, MOKHTARI Riad, COQUERELLE Maxence, MEHENNI Omar a été / ont été enregistrée (s) moins de 4 jours avant le jour de la présente rencontre, non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain : 4/4

Amende de 17 € à LIBERCOURT.

SENIORS D6 – GROUPE B

Rencontre 24763082 : DR LAMBRES / US HAM

Match non joué. Terrain impraticable. Match à refixer par la Commission compétente.

SENIORS D6 – GROUPE C

Rencontre 24763218 : RCV KENNEDY BETHUNE (b) / FC CUINCHY

Match non joué. Terrain impraticable. Match à refixer par la Commission compétente.

SENIORS D6 – GROUPE E

Rencontre 24763478 : ES VENDIN (b) / CS LIEVIN DIANA (c)

Réserves d'avant match de VENDIN, sur la qualification et / ou participation du joueur / des joueurs QUIAR BARAI FILOMENO José, du club de LIEVIN DIANA, motif la licence du joueur / des joueurs QUIAR BARAI FILOMENO José a été / ont été enregistrée (s) moins de 4 jours avant le jour de la présente rencontre, non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain : 3/1

Amende de 17 € à VENDIN.

SENIORS D7 – GROUPE A

Rencontre 25052809 : US CROISETTE / RC CALONNE (b)

Match non joué. Terrain impraticable. Match à refixer par la Commission compétente.

SENIORS D7 – GROUPE F

Rencontre 25052809 : US CROISETTE / RC CALONNE (b)

Match non joué. Terrain impraticable. Match à refixer par la Commission compétente.

VETERANS A 11– GROUPE D

Rencontre 24993590 : US VIMY / SC FOUQUIERES

Match non joué. Terrain impraticable. Match à refixer par la Commission compétente.

VETERANS A 7 – GROUPE D

Rencontre 24952188 : FC BEAUMONT / CARVIN EPINOY

Match non joué. Terrain impraticable. Match à refixer par la Commission compétente.

VETERANS A 7 – GROUPE F

Rencontre 24952369 : US GONNEHEM / ES HAINES

Match non joué. Terrain impraticable. Match à refixer par la Commission compétente.

FEMININES SENIORS A 7 – GROUPE C

Rencontre 25003214 : OS ANNEQUIN / AS SALOME

Match non joué. Terrain impraticable. Match à refixer par la Commission compétente.

U18 D2 – GROUPE B

Rencontre 25406011 : ESD ISBERGUES / JF GUARBECQUE

Réserves d'avant match de ISBERGUES, sur la qualification et / ou participation du joueur / des joueurs DESQUIENS Augustin, DEVIN Romain, MILHAMONT Tom, BOLLE Clément, MARQUANT Lois, ABDUL Ahmmad, du club de GUARBECQUE, motif sont inscrits sur la feuille de match plus de joueurs mutés hors période, non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain : 5/0.

Amende de 17 € à ISBERGUES.

U18 D4 – GROUPE F

Rencontre 25407123 : AS LOISON / AEF LEFOREST (b)

Réserves techniques de LEFOREST, sur l'arbitre qui n'est jamais venu à chaque demande de ma part pour calmer le jeu, à mis des cartons aux joueurs de LEFOREST, les joueurs de LOISON ont fait autant de fautes que LEFOREST même plus en deuxième mi-temps ont reçu zéro carton, n'a pas été compréhensible pour le carton rouge de discuter avec le joueur. Je trouve que la deuxième mi-temps l'arbitrage n'a pas été bon, non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain : 8/4

Amende de 17 € à LEFOREST.

U15 D3 – GROUPE A

Rencontre 25404697 : US COURCELLES / Car. BILLY MONTIGNY

Match non joué. Terrain impraticable. Match à refixer par la Commission compétente.

FUTSAL – D1

Rencontre 25185568 : AFC NOEUX LES MINES / MERICOURT FUTSAL (b)

Réserves d'avant match de NOEUX FUTSAL, sur la qualification et / ou participation de l'ensemble des joueurs du club de MERICOURT FUTSAL, motif des joueurs du club de MERICOURT FUTSAL sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain, non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain : 15/6

Amende de 17 € à NOEUX FUTSAL.

COUPE POUILLY U15

Rencontre 25763170 : AFC LIBERCOURT (b) / US IZEL LES ERQUERCHIN

Réserve d'avant match de IZEL LES ESQUERCHIN, sur la qualification et/ou la participation de l'ensemble des joueurs du club LIBERCOURT, pour le motif suivant : des joueurs du club LIBERCOURT sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain.

Réserve appuyée et confirmée, recevable dans la forme.

Après contrôle de la feuille de match U15 D1 « BIACHE U.S. 1 – LIBERCOURT A.F.C. 1 » du 19/03/2023, la Commission, constate que 8 joueurs y figurent et y ont participé, donne match perdu par pénalité à LIBERCOURT A.F.C. sur le score de 0 – 1.

Amende de 80 € à LIBERCOURT.

Droits remboursés à IZEL LES ESQUERCHIN.

SENIORS D6 – GROUPE D

Rencontre 24763345 : US NOYELLES sous LENS (c) / FC ESTEVELLES

1^{er} forfait d'ESTEVELLES

NOYELLES sous LENS bat ESTEVELLES par forfait - score 5/0.

Amende de 25 € à ESTEVELLES

VETERANS A 11 – GROUPE A

Rencontre 24950909 : CS HABARCQ / AAE AUBY

2eme forfait de AUBY

HABARCQ bat AUBY par forfait - score 5/0.

Amende de 25 € à AUBY

VETERANS A 11 – GROUPE B

Rencontre 24951039 : FC MONTIGNY / UC DIVION

1^{er} forfait de DIVION

MONTIGNY bat DIVION par forfait - score 5/0.

Amende de 12 € 50 à DIVION

VETERANS A 11 – GROUPE E

Rencontre 24951569 : AS LOISON / AS BB

1^{er} forfait de BBV

LOISON bat BBV par forfait - score 5/0.

Amende de 12 € 50 à BBV

Rencontre 24951572 : US RUCH CARVIN / ES SAINT LAURENT

2eme forfait de SAINT LAURENT

CARVIN RUCH bat SAINT LAURENT par forfait - score 5/0.

Amende de 50 € à SAINT LAURENT

FEININES A 7 – GROUPE C

Rencontre 25003212 : Esp. CALONNE LIEVIN / FC LA ROUPIE

1^{er} forfait de CALONNE LIEVIN

LA ROUPIE bat CALONNE LIEVIN par forfait - score 5/0.

Amende de 15 € à CALONNE LIEVIN

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours (2 jours pour les coupes et les brassages) à compter de la notification officielle ou de la publication de la décision contestée accompagné d'un droit d'appel et des frais de dossier de 110 euros (article 152 des Règlements Généraux du District Artois).

**La Présidente,
Nathalie COCKENPOT.**

**Le Secrétaire,
Marc TINCHON.**